

## **Gravel s'abstiendra de voter sur des sujets contraires au dogme catholique**

Ross Marowits

La Presse Canadienne

REPENTIGNY (PC) - Le prêtre Raymond Gravel, candidat du Bloc québécois aux élections complémentaire de lundi prochain, a fait savoir qu'il s'abstiendra de voter aux Communes sur des dossiers sociaux contraires à la doctrine catholique romaine.

A la différence de son Eglise, le prêtre est en faveur du mariage des conjoints de même sexe et s'oppose à la re-criminalisation de l'avortement.

Agé de 53 ans, M. Gravel, qui souhaite se faire élire dans la circonscription de Repentigny, toute proche de Montréal, a déclaré que la réouverture du délicat débat sur le mariage gai serait inutile. Selon lui, la question est réglée, une fois pour toutes. Cependant, "si la question était posée directement, comme prêtre de l'Eglise catholique, je m'abstiendrais de voter", a-t-il déclaré.

Il a indiqué avoir reçu de son évêque la permission de se présenter aux élections. Mais il a nié avoir également besoin de la bénédiction du Vatican pour ce faire.

Gilles Duceppe, le leader du Bloc québécois, a déclaré en conférence de presse que ses députés pourront voter librement, selon leur conscience, sur de telles questions morales.

Dans le dernier Parlement, huit députés bloquistes ont voté contre le mariage de conjoints de même sexe.

Selon M. Duceppe, l'abbé Gravel ne diffère en rien des autres députés pasteurs, comme Bill Blaikie, du Nouveau Parti démocratique, ou des députés entretenant des positions morales différentes. "Le mariage gai, l'avortement, le droit à l'euthanasie, ce sont des votes libres au Bloc québécois. Il n'y a aucune différence pour quelqu'un qui est prêtre, ou quelqu'un qui a certaines valeurs qui vont à l'encontre de ce qui est proposé."

Selon l'abbé Gravel, son passé controversé - il a déjà été prostitué et a travaillé dans les bars du Village gai de Montréal - n'a pas été abordé au cours de ses semaines de campagne. Les gens l'ont toujours accueilli chaleureusement, a-t-il assuré.

Pour sa part, M. Duceppe a écarté les questions au sujet du passé de son candidat.

Plus tôt, le chef bloquiste avait accusé le premier ministre, Stephen Harper, de bloquer les intérêts du Québec dans les dossiers de l'environnement, du déséquilibre fiscal, de l'assurance-emploi et des dispositions anti-scab.

M. Duceppe s'est dit confiant de conserver Repentigny, circonscription vacante depuis le décès du député Benoît Sauvageau, cet été. Plus de 62 pour cent des électeurs du comté ont appuyé le parti souverainiste aux élections de janvier dernier.

GG2632-FGJD204-ac.

**Catégorie :** Actualités

**Sujets - La Presse Canadienne :** POLITIQUE; **RELIGION**

**Heure de publication :** 18 h :5

**Taille :** Court, 295 mots

© 2006 *La Presse Canadienne*. Tous droits réservés.

Doc. : news·20061120·PC·3240

**Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.**

© **2001 CEDROM-SNi**